

*Rapports de comités*

● (1220)

[Traduction]

J'ai une autre pétition, sur le même sujet, signée par des citoyens de Kitchener, de Woodstock . . .

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. J'espère que le député va pouvoir terminer. Il a dit que les pétitions portaient toutes sur le même sujet. Il pourrait se contenter de dire d'où elles viennent.

**M. Cassidy:** Monsieur le Président, je pensais l'avoir fait. Celle-ci porte sur le même sujet et elle vient de Woodstock.

[Français]

Monsieur le Président, une couple d'autres pétitions signées par des résidents aussi de la ville de Montréal sur la question de la désindexation des allocations familiales.

[Traduction]

Enfin, j'ai des pétitions de municipalités à l'ouest de Montréal, Beaconsfield, Kirkland, Dorion, Châteauguay, Saint-Jean et Dorval. Tous ces pétitionnaires s'opposent à la désindexation des allocations familiales.

\* \* \*

### LES ACCORDS DE 1985 EN MATIÈRE D'IMPÔTS SUR LE REVENU

#### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

**L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé)**, au nom du ministre des Finances, propose: Que le projet de loi S-6 (émanant du Sénat), Loi de mise en œuvre d'un accord conclu entre le Canada et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, d'une convention conclue entre le Canada et la République Coopérative de la Guyane, ainsi que d'un accord conclu entre le Canada et l'Inde, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, soit lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

\* \* \*

### FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

#### ADOPTION DU 3<sup>e</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, je voudrais proposer l'adoption du troisième rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. J'ai aussi quelques mots à dire au sujet de la motion d'adoption.

L'endettement critique des agriculteurs est aujourd'hui l'un de leurs plus graves problèmes. Ce rapport, qui a été présenté aux Communes le 1<sup>er</sup> avril 1985, traitait abondamment de cette question. Le rapport a été appuyé par la majorité des députés ministériels et il propose notamment un programme massif d'obligations agricoles pour aider les agriculteurs qui sont en proie à de graves difficultés financières.

A cause de l'endettement, l'agriculture canadienne traverse la pire crise que ce secteur ait connue depuis les années 30. Un rapport récent de la Société du crédit agricole dénombre 170,000 agriculteurs dont le revenu agricole brut se situe entre \$15,000 et \$30,000, et brosse un tableau extrêmement sombre de la situation d'endettement. On y estime à 39,000 le nombre des agriculteurs qui éprouvent de sérieuses difficultés financiè-

res. Il ne s'agit pas d'agriculteurs à temps partiel, mais de jeunes dont les exploitations sont les plus modernes du point de vue technologique. Ils ont en moyenne 10 ou 11 ans d'expérience en agriculture et sont les plus productifs du pays. Fait intéressant, ils produisent la moitié de la production globale d'aliments au Canada.

La crise de la dette à laquelle l'agriculture de notre pays doit faire face est très grave. Le rapport que la Société du crédit agricole a publié en novembre de l'année dernière a été mis à jour récemment; ce n'est donc pas un document qui prend le gouvernement par surprise. Il précise que des 39,000 agriculteurs qui éprouvent de très graves difficultés financières, 5,500 ont moins de 15 p. 100 de participation nette dans leur exploitation. On y signale que ces 5,500 agriculteurs, les plus jeunes et les plus productifs, sont à toute fin pratique en faillite et qu'il leur est impossible de conserver leur terre.

Le rapport identifie un deuxième groupe d'agriculteurs, soit ceux dont l'avoir propre se situe entre 15 et 40 p. 100 de leur exploitation. Il précise que ce groupe comprend 10,000 agriculteurs qui éprouvent de graves problèmes de liquidités de l'ordre d'un manque à gagner variant entre \$14,000 et \$21,000 par année. Ces 10,000 agriculteurs se trouvent évidemment dans une situation très difficile. Le troisième groupe que mentionne le rapport est constitué des quelque 23,500 agriculteurs qui possèdent un avoir propre dans leur exploitation se situant entre 40 et 55 p. 100. Ce groupe subit un endettement annuel se situant entre \$5,000 et \$11,000.

J'imagine que si cet endettement se produisant uniquement de temps à autre, quelque chose pourrait se produire à la longue. Cependant, le rapport que le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a publié cette année lors de la Conférence sur les perspectives agricoles indique que le revenu net des exploitations ne sera que de 3.7 milliards de dollars en 1985, soit une baisse de 14 p. 100 par rapport à 1984. Le revenu net des exploitations agricoles n'a pas beaucoup augmenté ces dernières années. Voilà pourquoi notre comité des finances, du commerce et des questions économiques a publié ce rapport en avril dernier.

Le rapport dont je viens de parler recommande la création d'un programme d'obligations agricoles, comme le gouvernement l'avait promis lors de la dernière campagne électorale. Ce programme serait financé et administré par la Société du crédit agricole. Il servirait à venir en aide aux agriculteurs admissibles qui éprouvent de très sérieuses difficultés financières, et permettrait de prêter pendant cinq ans à chacun d'eux jusqu'à \$300,000 au taux de 8 p. 100 par année. Par ailleurs, les frais d'intérêt ne seraient pas déductibles et les revenus d'intérêt ne seraient pas imposables. Le programme serait offert pendant un an. Il ne serait offert qu'une seule fois, mais les avantages découlant du recyclage de la dette feraient sentir leurs effets pendant cinq ans.

Le comité a tenu des audiences pendant plusieurs semaines. Sauf erreur, toutes les grandes associations agricoles du pays lui ont adressé des instances. Nous avons reçu celles des gouvernements provinciaux, de la Société du crédit agricole, des fédérations de l'agriculture de l'Ontario et du Canada, des syndicats de grain des Prairies, du Conseil canadien de l'horticulture, de l'Institut des agronomes et de nombreux autres groupes de pression. Tous ont adressé des instances au comité.